Zeitschrift: Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = Économie et sociologie rurales [1980-2007]

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie

Band: - (2004)

Heft: 2

Artikel: Logiques identitaires et stratégies des agriculteurs dans le processus d'aménagement de la plaine de l'Orbe

Autor: Miéville-Ott, Valérie / Praz, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-966638

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Logiques identitaires et stratégies des agriculteurs dans le processus d'aménagement de la plaine de l'Orbe

Valérie Miéville-Ott, Institut d'économie rurale, EPFZ Antenne romande et Pierre Praz, Service romand de vulgarisation agricole, Lausanne

1. Introduction

A quoi sert la sociologie rurale? Telle est l'interrogation qui traverse ce numéro d'Economie et sociologie rurales et à laquelle nous tenterons de donner des éléments de réponse en prenant pour exemple notre participation à l'étude GESORBE[1].

Cette étude, mandatée par le canton de Vaud, avait pour but de proposer des scénarios d'aménagement à long terme de la plaine de l'Orbe, à même de réduire les problèmes hydrauliques récurrents, tout en prenant en compte les besoins et les intérêts de différents groupes de la population.

Le comité de pilotage a donc mis sur pied un groupe de mandataires pluridisciplinaire – aménagement du territoire, protection de la nature, paysage, agriculture, pédologie, hydrologie – chargé dans un premier temps de fournir un diagnostic précis des différents secteurs et groupes d'intérêt présents dans la plaine, puis d'élaborer différentes variantes d'aménagement. Nous-mêmes avons participé à l'étude pour ce qui concerne le domaine de l'agriculture. Nous avons tenu compte dans notre analyse de la situation actuelle de l'agriculture de la plaine aussi bien des aspects économiques, agronomiques que sociologiques.

L'enjeu central de la démarche a été de transcrire les éléments qualitatifs mis en valeur par l'approche intégrée de l'agriculture en éléments chiffrables, transposables dans l'analyse multicritère.

---

[1] GESORBE: Gestion intégrée de la plaine de l'Orbe, étude mandatée par le canton de Vaud et pilotée par le laboratoire d'hydrologie et aménagements de l'EPFL (HYDRAM-ENAC).

Cet article expose donc dans un premier temps l'analyse des pratiques, des visions et des stratégies mises en oeuvre par les agriculteurs de la plaine, puis montre de quelle manière les logiques dégagées ont pu être prises en compte dans l'évaluation des variantes.

1.1 Contexte de la plaine de l'Orbe

La plaine était à l'origine une zone marécageuse dont de vastes surfaces étaient incultes et insalubres. Dans la deuxième moitié du 19e s., la première correction des eaux du Jura a abaissé le niveau des lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat de 2,5 m. Cet abaissement des eaux, accompagné de la mise en place d'un système important de drainage, a permis la mise en valeur agricole de la plaine. De nombreux remaniements parcellaires sont venus encore faciliter le travail agricole. Mais, certains problèmes sont apparus avec cette mise en culture toujours plus performante. Les terrains tourbeux, asséchés, se minéralisent plus ou moins rapidement en fonction des pratiques agricoles et des caractéristiques pédo-morphologiques. La plaine s'affaisse donc et les problèmes d'inondation sont tout autant dus à l'apport excessif d'eau qu'aux problèmes d'engorgement. Le drainage par gravitation est devenu impossible et des stations de pompage sont venues suppléer au manque de pente naturelle qui vient buter inexorablement contre le niveau du lac de Neuchâtel. Par ailleurs, les amoureux de la nature ne manquent pas de relever la banalisation paysagère et l'appauvrissement écologique que cette mise en culture toujours plus intensive a entraînés.

Simultanément, la plaine a connu un essor urbain important, des villages comme Chavornay et Orbe devenant de véritables centres. Le bâti se développe sur les coteaux, et la plaine est traversée de grands axes de transport (autoroute, rail 2000). La demande en zones à bâtir ou à vocation commerciale et artisanale se fait pressante.

Face à cette évolution, il s'agissait de réfléchir à long terme à l'avenir de la plaine, ainsi qu'à la place que l'agriculture devait continuer d'y occuper.

1.2 Démarche

Chaque mandataire a eu à fournir tout d'abord un rapport intermédiaire donnant l'état des lieux général de sa problématique dans la plaine. Ces diagnostics ont alimenté la réflexion générale sur les possibles et les

souhaitables de la plaine quant aux différents types d'aménagements hydrauliques. Ils ont permis l'élaboration de scénarios généraux, puis de leurs variantes d'application plus concrètes. Enfin, les mandataires ont dû opérer une sélection et une pondération des critères d'évaluation pertinents dans leur domaine respectif afin de présenter aux décideurs un choix restreint des «meilleures» variantes.

Figure 1: La démarche du projet GESORBE

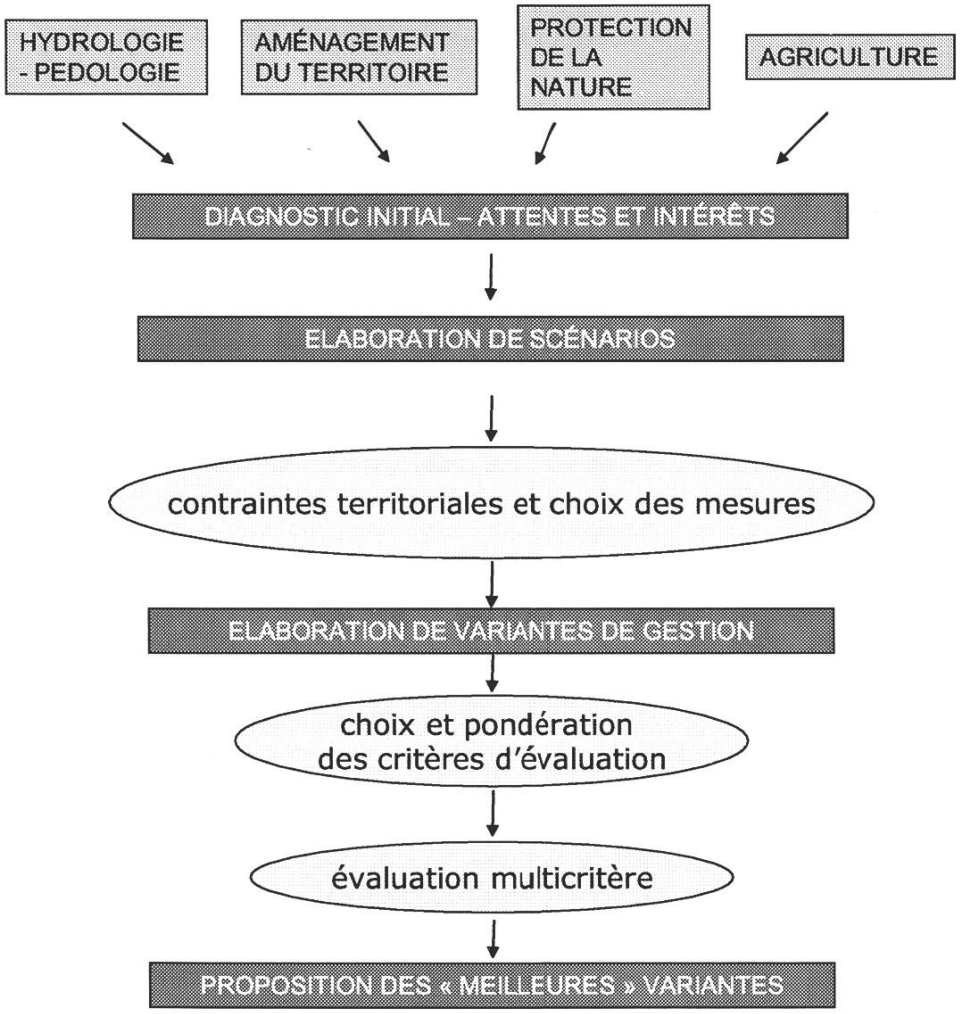

1.3 Méthodologie suivie par le groupe d'étude agriculture

L'analyse de la situation de l'agriculture a porté sur les données cartographiques permettant de situer les exploitations dans le territoire,

l'analyse des potentiels du marché par rapport aux différents types de production de la plaine, les visions et stratégies des agriculteurs ainsi que les perspectives économiques de leurs entreprises. Dans ce cadre, plus de quarante exploitants ont été interviewés dont certains sur plusieurs de ces aspects.

Il s'agissait de dégager une logique globale d'exploitation qui donne sens à l'ensemble des pratiques agricoles, qu'elles soient techniques, commerciales ou stratégiques.

2. Des sols et des cultures...

La plaine présente des situations de parcelles variées, notamment au niveau des sols. D'un point de vue agronomique et des contraintes d'exploitation qu'ils entraînent, on y rencontre deux grands types de sols. On a d'une part des terres noires, très riches en matière organique, témoins des zones marécageuses originelles, dont l'épaisseur de tourbe peut varier grandement: de 20 à 30 cm à plus de 5 m. Contrairement à une idée très répandue, ces terres noires ne sont de loin pas majoritaires dans la plaine puisqu'elles ne concernent que le cinquième environ de sa surface[2]. Ce sont ces terres qui sont exposées à la minéralisation et qui s'affaissent, plus ou moins rapidement selon leur composition exacte et selon les techniques culturales dont elles sont l'objet. D'autre part, la majorité des terres de la plaine sont des terres minérales, plus ou moins argileuses, plus ou moins séchardes.

Par rapport à ces différents types de sols, relevons la très bonne connaissance qu'en ont les agriculteurs. Ils adaptent leurs choix de cultures en conséquence et interviennent de manière différenciée au niveau des techniques culturales.

Les terres noires sont le lieu de prédilection des cultures maraîchères, du maïs, de la betterave et des pommes de terre, alors qu'on évite le plus possible d'y mettre une céréale. Ce sont des terres très fertiles mais qui posent principalement deux types de problèmes: gérer précisément leur «richesse» - fort largage d'azote dû à la minéralisation de la tourbe - et leur stock de graines indésirables. Ces deux caractéristiques militent pour le peu d'enthousiasme à faire de la céréale IP suisse dans ces terres là, car le risque de verse serait important sans l'utilisation de

[2] Communication de Monsieur Gratier, SESA, Etat de Vaud.

raccourcisseur et expliquent aussi les réticences à s'engager dans des pratiques de maraîchage biologiques qui interdisent le désherbage chimique. La nature de ces terres, vite spongieuses, rend très difficile leur mise en valeur par les animaux. L'engraissement ou la production de lait se feront donc avant tout sur les coteaux.

Les terres minérales de la plaine ont également un fort potentiel agronomique. Elles conviennent bien aux céréales et aux betteraves. Leurs seules limites d'utilisation sont plutôt d'ordre technique qu'agronomique. Les terres très riches en argile par exemple sont difficiles à travailler et nécessitent des interventions très ciblées dans le temps, en fonction notamment de la pluviométrie (elles deviennent quasi impossibles à travailler si elles sont mouillées ou a contrario si elles sont trop sèches), et aussi de la température. D'autres terres minérales ont des sous-sols plus drainants (bancs de sables ou de graviers) et seront donc plus sensibles à des épisodes de sécheresse.

Il est à noter que l'irrigation des grandes cultures, notamment le maïs, a disparu de la plaine, ceci avant tout pour des raisons économiques, la baisse des prix agricoles ne justifiant plus des frais conséquents de mise en place de dispositif d'arrosage (main-d'œuvre et frais de matériel). Comme le disait un de nos interlocuteurs: «on prend ce qui vient, et puis voilà». Argument aussitôt récupéré par le même exploitant pour justifier une stratégie de commercialisation peu offensive, où il ne cherche pas à jouer la concurrence entre différents acheteurs, car l'imprévisibilité des récoltes le place dans une position de négociation fragile.

Les parcelles se distinguent également de par leur topographie, qui implique des choix de culture spécifiques. Il est clair que les parcelles en pente, situées sur le bord de la plaine, seront mises en valeur différemment. On évitera par exemple d'y planter des betteraves ou des pommes de terre. Par contre, elles seront le lieu privilégié des surfaces de compensation écologique, surtout si celles-ci consistent en des herbages extensifs.

On le voit, les caractéristiques des sols de la plaine et leurs aptitudes agronomiques entraînent tout un faisceau de pratiques culturales et de justifications, le tout très étroitement imbriqué, au point que parfois on a l'impression que l'argumentaire agronomique est convoqué pour d'autres raisons, bien plus intimes, ayant trait à la représentation identitaire profonde dans laquelle se reconnaît l'agriculteur. Nous y reviendrons plus loin.

3. De l'eau…

L'eau est un élément omniprésent dans la plaine de l'Orbe, autant sur le terrain que dans les représentations des agriculteurs. En effet, chaque agriculteur – pour autant bien sûr qu'il soit originaire de la plaine – se souvient de tel ou tel événement particulier en relation avec l'eau: gel sévère des canaux sur lesquels on a pu patiner, sécheresse, inondations particulièrement dramatiques, travaux importants menés sur le domaine pour améliorer la situation hydrique. Certains évoquent le grand-père qui «*faisait pousser ce qu'il pouvait dans les marais*», ou qui avait juste 4 ou 5 hectares pour nourrir la famille.

De plus, tous les agriculteurs ont un plan cadastral de leur domaine où sont reportés tous les éléments en relation avec le drainage: situation des collecteurs, des drains, des canaux d'évacuation, des stations de pompage, des regards, etc. Non seulement l'agriculteur dispose de ces éléments sur le «papier» mais il connaît très bien les caractéristiques de ses parcelles en fonction du drainage. Il sait par exemple que son «témoin» de niveau de nappe sera le coin de telle parcelle située juste à côté de la station de pompage, où il laissera l'eau affleurer durant l'hiver. Il sait quelle «consistance» son terrain doit présenter pour pouvoir effectuer ses travaux. Il sait qu'une terre argileuse doit être bien «ressuyée» avant d'aller la travailler. Il sait où installer lui-même un drainage en cas de problème d'eau récurrent. Il jouera sur les regards l'été pour garder l'eau sur les parcelles les plus en amont de la station de pompage. Bref, l'agriculteur détient tout un savoir empirique de gestion de l'eau, au point qu'on peut parler d'une véritable «culture de l'eau». Ceci peut expliquer notamment que les agriculteurs ont souvent le sentiment que les «ingénieurs» font parfois n'importe quoi dans la plaine. Surtout, ils ne comprennent pas pourquoi ces «ingénieurs» ne viennent jamais écouter leurs avis. On retrouve là la vieille opposition entre un savoir empirique, ancré dans l'histoire et l'expérience, familier et pratique, et un savoir technico-scientifique, abstrait et théorique, ignorant les spécificités irréductibles du terrain.

Les agriculteurs rencontrés ont tous conscience – certes à des degrés divers – du processus de minéralisation des tourbes. Ceux qui sont directement responsables de stations de pompage affirment avoir une gestion de l'eau plus fine depuis quelques années et évitent le «tout pompage». Ils pompent principalement à deux périodes de l'année: au printemps, pour la mise en place des cultures et en automne pour les récoltes. Hors ces deux périodes, ils règlent le niveau de la nappe le

plus haut possible, afin de diminuer précisément le processus de minéralisation des tourbes. Relevons aussi que cette prise de conscience est liée à l'intérêt même de l'agriculteur, et ceci doublement. D'une part, le «tout pompage» revenait cher (frais d'électricité), et d'autre part, préserver les sols représente l'assurance-vie de l'agriculteur: «*c'est notre vie, si les sols disparaissent…*».

4. Des hommes…[3]

Une exploitation agricole n'est pas une entreprise comme une autre, ceci pour deux raisons principales. D'une part, l'exploitation agricole superpose les relations professionnelles aux relations familiales, et d'autre part, elle travaille avec le vivant, bêtes et végétaux. Ces deux caractéristiques ont des conséquences importantes. Ainsi, l'exploitation agricole est à la fois outil de production et objet de patrimoine. Si elle poursuit bien des objectifs économiques de rentabilité, ce ne sont pas les seuls, et la rentabilité visée n'est pas forcément maximale mais optimale. La rentabilité doit assurer la reproduction de l'outil de production mais aussi celle de la famille. La notion de durée est importante dans l'optique patrimoniale de transmission du domaine. Cette durée longue dans laquelle s'inscrit l'exploitation agricole est renforcée également par le fait qu'elle travaille avec les cycles du vivant, par nature peu compressibles. Le travail avec le vivant implique aussi des modes d'apprentissage et des types de savoirs particuliers. En effet, qui dit vivant, dit également imprévisible, aléatoire, versatile, sujet à l'erreur, nécessité d'adaptation incessante… Il est impossible de reproduire à l'identique, d'une année à l'autre, les mêmes conduites. Cette non-reproductibilité des pratiques développe un mode de connaissance spécifique, basé non pas sur un savoir théorique, précisément reproductible à l'infini, mais sur des savoirs empiriques, que l'on acquiert avant tout par observation, expérience et imitation. Le goût et le dégoût jouent un rôle non négligeable dans les compétences que l'on développe.

[3] Malheureusement, il s'agit bien ici d'hommes dans le sens restrictif du terme, genre masculin, et non dans le sens humanité… Il aurait été tout à fait intéressant d'avoir des entretiens avec des femmes d'agriculteurs pour voir si elles partagent les mêmes représentations de la plaine de l'Orbe et de son agriculture, mais ceci sortait du cadre de notre mandat.

Dans le cadre d'un système aussi complexe, parvenir à concilier les exigences économique, familiale, patrimoniale, (zoo)technique, agronomique et climatique relève de la gageure. On peut comprendre dès lors qu'une exploitation ayant atteint un tel objectif, de **son** point de vue, peine à envisager de grands changements, qui remettraient en cause la maîtrise et la familiarité que l'on a du système[4] et cherche donc à le pérenniser.

4.1 Perspectives des exploitations

Ainsi, la majorité de nos interlocuteurs envisage effectivement peu de changements, voire pas du tout, dans leurs pratiques à moyen terme. Il est intéressant néanmoins de relever que cette non-volonté de changement a souvent besoin d'être justifiée, comme si on voulait s'en excuser. Il est alors difficile de savoir si les arguments développés sont réellement perçus comme limitants ou s'ils fonctionnent *a posteriori*.

Ces arguments sont principalement de trois types:

- **argumentaire agronomique**: les différents types de sols ainsi que les conditions climatiques de la plaine jouent un rôle important dans cet argumentaire; le système acquis sur chaque exploitation entre les différents types de culture, les rotations, l'assolement, les opportunités commerciales, etc., est optimal ou du moins est jugé suffisamment performant pour ne pas être changé; les potentiels agronomiques, élevés, justifient également une attention plus que modeste au discours écologique.
- **argumentaire «temps de travail»**: le choix des orientations générales de l'exploitation se fait très souvent en fonction de ce critère; il justifie des pratiques de spécialisation et de simplification (nombre assez restreint de productions, écoulement centralisé, sans véritable recherche d'alternative) et entraîne peu d'intérêt pour les pratiques de diversification (vente directe, hébergement, accueil de classes, etc.) ou de recherche de créneaux spécifiques (labels par exemple).

[4] Notons encore que la résistance au changement est un phénomène très partagé, et qu'en général c'est bien sous la pression que l'on accepte de prendre le risque du changement.

- **argumentaire économique**: la situation actuelle, visiblement encore favorable, résulte de gros investissements réalisés ces dernières années, que cela soit à un niveau collectif (syndicat de drainage, par exemple) ou individuel (bâtiments, machines); les agriculteurs ne voient pas bien pour quelles raisons ils devraient changer leurs pratiques, ce qui, à leurs yeux, remettraient en cause ces investissements.

Il est intéressant de relever que les exploitations maraîchères échappent pour la plupart à cette analyse. Ce sont les exploitations les plus innovantes et qui ont les projets les mieux définis pour les années à venir. On peut avancer différentes explications à cela. D'une part, ces exploitations ont été peu prises en charge par la politique agricole suisse et sont confrontées au marché depuis longtemps. De ce fait, elles ont dû développer des stratégies commerciales plus dynamiques et innovantes afin de rester concurrentielles. Mais, si l'on en revient à la double spécificité de l'exploitation agricole, à savoir son articulation avec les cycles de la famille et du vivant, on peut se demander si ces exploitations ne sont pas précisément en train de rompre d'avec ces cycles. En effet, on observe une dynamique très «entrepreneuriale» chez certaines exploitations maraîchères de la plaine de l'Orbe, qui n'ont plus grand-chose à voir avec une exploitation familiale. La main-d'œuvre est importante et extérieure à la famille. De même, le cycle avec le vivant tend à être minimisé avec la production sous serre, éventuellement hors-sol. Certains maraîchers d'ailleurs, se tournent de plus en plus vers des stratégies de distribution: ils achètent leurs produits à l'extérieur de l'entreprise, pour se consacrer de plus en plus à la transformation et au conditionnement, arguant du peu de rentabilité de la production «pure». La logique patrimoniale n'a guère de place dans ce système.

4.2 Identité paysanne et logique de performance

Le paysan se reconnaît dans une identité de producteur et de nourricier. Cette logique d'identification sous-tend ses pratiques. Dans le cas de la plaine de l'Orbe, cette identité de producteur et de nourricier est renforcée et légitimée par des conditions de production très favorables. Les potentiels agronomiques sont élevés, les contraintes faibles, tout a été fait pour faciliter le travail agricole. Dès lors, un maximum de terres sont des «*bonnes*» terres et méritent donc d'être mises en valeur au mieux. Il ne s'agit pas seulement d'une volonté agro-économique, mais d'un sen-

timent plus fort, touchant à une obligation morale. Comme le disait un éleveur jurassien que nous avons interviewé lors d'une recherche précédente, «*Quand la terre est bonne, qu'elle donne quelque chose aux hommes, faut en profiter, bon faut pas en abuser non plus, faut profiter, faut la travailler, et là je trouve un peu exagéré d'aller remettre des arbres là au milieu, pour embêter tout le monde*». La logique de mise en valeur des terres suit une logique de hiérarchisation: aux meilleures terres, les meilleurs soins, et aux terres plus marginales ou moins productives, des soins plus modestes. Citons un autre éleveur jurassien: «*j'estime que où on peut cultiver faut cultiver, où on peut pas cultiver qu'on mette les bêtes et si on peut pas mettre les bêtes que ça reste, ça c'est juste*». Selon cette classification des terres et des pratiques agricoles, la plaine de l'Orbe ne peut qu'être mise en valeur de manière intensive. Extensifier des bonnes terres est perçu comme un non-sens, un peu comme si, au volant d'une Ferrari, on vous obligeait à rouler à 60 km/h!

5. … Une plaine… agricole

5.1 Sentiment de propriété

La plaine de l'Orbe est perçue de manière spécifique par les agriculteurs qui y vivent. Elle a été littéralement arrachée au marais et est devenue une plaine très fertile, à force de travail et d'investissement. C'est bien de la rencontre des potentiels des sols et des compétences des hommes qu'est née cette terre. Cette perception très ancrée chez nos interlocuteurs s'accompagne d'un sentiment de propriété: la plaine est une plaine agricole, elle appartient aux agriculteurs.

Cette identification forte à la plaine peut toucher au repli sur soi et à une certaine indifférence, voire méfiance, vis-à-vis d'autres groupes de la population. Ainsi, les rapports avec «l'urbain» ne sont pas des plus sereins, et les agriculteurs reprochent fréquemment aux citadins d'être la cause principale de l'augmentation des eaux de ruissellement que «leurs» canaux d'évacuation doivent ensuite prendre en charge. L'eau des villes serait à séparer de l'eau des champs afin de diminuer les problèmes d'engorgement de la plaine dont ils pâtissent eux. De même, vis-à-vis des touristes de plus en plus nombreux fréquentant la plaine, on a l'impression que les agriculteurs les tolèrent plus qu'ils ne cher-

chent à entrer en contact ou à saisir l'opportunité de vendre certains produits ou prestations.

5.2 La nature dans la plaine

Comme nous l'avons mis en évidence plus haut, la plaine est perçue comme une plaine agricole par ... les agriculteurs. Ce qui peut sembler une lapalissade est en réalité un phénomène plus subtil. D'un côté on a des terres au potentiel élevé, arrachées à la nature sauvage, présentant un minimum de contraintes agronomiques, et de l'autre on a une logique d'agriculteur tournée vers la performance. On l'aura compris, la rencontre de ces deux caractéristiques n'est guère favorable à la prise en compte des intérêts des milieux de la protection de la nature. Elles légitiment, aux yeux de nos interlocuteurs, des pratiques intensives de mise en valeur des parcelles[5]. Les surfaces de compensation écologique, rendues obligatoires par PA 2002, ne sont guère prisées par nos interlocuteurs. Ils y consacrent le strict minimum requis de leur domaine, à savoir le 7 %[6]. La manière dont ils choisissent le type et l'emplacement de ces surfaces est d'ailleurs très révélatrice et indique une logique claire d'optimisation agro-économique. Ces surfaces sont placées «*là où elles gênent le moins*» (le long des rideaux coupe-vent, au bord des forêts, pour «*couper les angles*» d'une parcelle, etc.), là où les contraintes d'exploitation sont plus fortes (pente), sur des surfaces marginales à faible valeur économique (vergers autour des maisons) ou encore là où c'est obligatoire (bandes le long des ruisseaux et cours d'eau). Il est évident que cette logique de choix minimise les objectifs environnementaux et que donc ceux-ci sont rarement atteints, que cela soit en terme de qualité ou de cohérence d'emplacement (idéal des réseaux biologiques).

Outre la problématique des surfaces de compensation écologique, les agriculteurs sont réticents à tout discours prônant une certaine extensification de la plaine. Des remarques ironiques se font alors entendre: «*il n'y a plus qu'à mettre des bisons et des canards*», ou alors «*on peut aussi revenir à la lampe à huile et à la diligence*». Derrière l'ironie, mas-

---

[5] Nuançons toutefois cette remarque: il faut entendre ici par intensives, des pratiques qui visent certes des rendements élevés et une haute productivité, mais tout en respectant le cadre législatif agricole, très contraignant au niveau écologique (protection des eaux, des animaux, prestations écologiques requises, etc.).

[6] En tous les cas sur les parcelles situées dans la plaine au sens strict.

quant un certain désarroi, on peut déceler le sentiment d'être nié dans son identité de producteur et de nourricier. Extensifier d'aussi bonnes terres est une injure faite au travail effectué par les générations précédentes et équivaut donc littéralement à un retour en arrière, dont l'agriculteur ne voit pas pourquoi il devrait en faire seul les frais: «*et vous, vous seriez d'accord qu'on vous redonne du papier et un crayon à la place de votre ordinateur*».

On le voit, les attentes écologiques autour de la plaine risquent fort de se heurter de plein fouet à la représentation que les agriculteurs se font de leur identité. Notre propos n'est pas d'envenimer le débat, mais d'insister sur la nécessité impérieuse d'un dialogue véritable entre les différents acteurs, où l'écoute mutuelle et la médiation seront essentielles.

5.3 Perspectives d'avenir de la plaine de l'Orbe

La situation structurelle de l'agriculture de la plaine de l'Orbe est actuellement très favorable en comparaison avec la situation suisse: exploitations de grande taille, gérées majoritairement à titre principal, professionnalisation et spécialisation. Par rapport à cette situation déjà concurrentielle, il est intéressant de relever que nos interlocuteurs voient l'avenir de la plaine dans une concentration encore plus marquée des exploitations, qui verra toujours plus de gros domaines (surface supérieure à 100 ha), alors que les autres cesseront ou seront exploités à titre accessoire. Dans cette perspective, une exploitation en grandes cultures de 30 ha est considérée comme petite et non viable à terme.

Dans le contexte national (PA 2007) et international, il est clair que la spécialisation de la plaine dans les grandes cultures ne lui est pas favorable. Mais, les agriculteurs ne semblent pas avoir pris pleinement conscience de la pression toujours plus grande qu'ils auront à subir. En effet, les discours entendus ne révèlent pas de profondes craintes quant à l'avenir. Simultanément, les agriculteurs savent que pour pouvoir continuer d'être concurrentiels sur des marchés de produits relativement banalisés, où le volume offert est primordial, ils devront continuer de s'agrandir. Et là, il devient difficile d'évoquer ouvertement l'espoir que le voisin mourra avant nous.

6. Scénarios et critères

Nous avons présenté jusqu'ici la logique agricole dans sa dimension sociologique. Il s'agit maintenant de montrer comment cette analyse des logiques agricoles à l'œuvre dans la plaine de l'Orbe a influencé le choix des critères et leur pondération dans l'évaluation des différentes variantes d'aménagement.

L'analyse sociologique a été complétée par celle des structures des exploitations, de la situation foncière et des perspectives de marché. L'ensemble de ces éléments a permis l'élaboration de critères d'évaluation des scénarios proposés par tous les mandataires[7]. Du point de vue de l'agriculture, quatre critères ont été retenus, soit:

- Les pertes de SAU (Surface Agricole Utile)
- Les surfaces avec restriction d'utilisation
- L'impact sur le revenu des exploitants
- L'impact sur la rationalisation des travaux

Une importance particulière a été accordée à la discussion de ces critères avec les agriculteurs. Il nous paraissait important que les principaux concernés se reconnaissent dans ces critères, sans toutefois intervenir dans leur analyse. Relevons néanmoins que cet exercice fut douloureux, puisque nous demandions aux agriculteurs de nous dire de quels maux était le moins pire... «*comment vous voulez qu'on choisisse, c'est de notre vie que ça décide...*».

Chaque groupe de mandataires a élaboré ses propres critères. Leur pondération a été réalisée par les différents acteurs de la plaine, soit les autorités communales, cantonales et les représentants des groupes professionnels.

6.1 Pertes de SAU

La perte de surface agricole utile (SAU) liée aux aménagements hydrauliques ou aux mesures écologiques constitue le premier critère. Les pertes de SAU peuvent être théoriquement réversibles (boisement forestier, plan d'eau permanent) ou irréversibles (urbanisation, canaux).

---

[7] Voir la figure 1.

Exceptés les cas d'emprise mineure d'aménagements hydrauliques visant à améliorer les conditions d'exploitation agricole dans la plaine, les pertes de SAU signifient une diminution durable et dans une large mesure irréversible du potentiel de production agricole. Les différents scénarios ont été notés en fonction des pertes totales de surfaces prévues.

L'agriculteur se reconnaît totalement dans ce critère, la terre étant la base même de son existence. De plus, redonner à l'eau ou à la nature des surfaces gagnées de haute lutte tient pour lui de l'aberration. On retrouve ici le lien très fort au patrimoine.

6.2 Surfaces avec restrictions d'utilisation

Les corridors à faune, les zones inondables et les zones tampon – inondables ou non – constituent l'essentiel des surfaces avec restriction d'utilisation. Sur ces surfaces, l'agriculteur ne peut plus cultiver ses parcelles normalement. En particulier, elles sortent de sa surface d'assolement. L'impact de ces mesures dépend essentiellement du type de restriction. Ce critère a été évalué en estimant la perte de marge brute occasionnée par les divers scénarios.

L'agriculteur y remplacera les cultures maraîchères ou les grandes cultures par des prairies extensives ou des jachères. *"Il ne produira plus rien"*. Il sera condamné à sous-utiliser le potentiel de ces très bonnes terres. Il est à relever que si la perte de terre, par expropriation, pour les besoins impératifs de la collectivité (transports, bâti, etc.) peut encore être acceptée par les agriculteurs, en revanche une sous utilisation du potentiel agronomique, qui plus est pour des raisons écologiques, heurte profondément leurs représentations. Cette inacceptabilité relève autant, si ce n'est plus, de raisons symboliques et identitaires qu'économiques.

6.3 Impact sur le revenu des exploitations

L'évaluation des impacts des variantes sur le revenu des exploitations a été réalisée sur la base de l'évolution de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) des exploitations concernées, selon la typologie définie

dans l'étude préliminaire[8], en comparaison avec les revenus (EBE) sans les mesures prévues dans les scénarios d'aménagement.

Sur la base des modifications de surfaces et des restrictions d'utilisation, nous avons calculé l'évolution de l'EBE total de chaque exploitation agricole concernée dans chaque scénario. Contrairement aux critères précédents, cette évaluation n'a pas été agrégée sur l'ensemble du périmètre, mais ramenée au niveau de l'exploitation agricole. Le score du scénario est ainsi déterminé par la somme des points des exploitations touchées.

Tableau 1: Perte d'EBE et points d'évaluation du scénario

Perte EBE	Points par exploitation touchée
0,1 à 1 %	1
1,1 à 3 %	6
3,1 à 6 %	15
6,1 à 10 %	30
10,1 à 15 %	60
15,1 à 25 %	120
25,1à 50 %	300
50,1 à 100 %	750

La spécificité de ce critère réside dans sa pondération non linéaire. Plus la perte d'EBE augmente, plus la pérennité de l'entreprise est mise en danger, plus il est difficile de trouver des solutions de compensation du revenu (production complémentaire, réduction des coûts, diversification, autres activités). L'attribution des points vise donc à pénaliser toute variante qui met fortement en péril des entreprises familiales.

L'addition des points de toutes les exploitations concernées donne la note de la variante pour ce critère économique. Ainsi un scénario qui touche beaucoup d'exploitations mais provoque des pertes individuelles de revenu faible sera mieux noté qu'un scénario qui grève fortement le

[8] Types: Cultures maraîchères, grandes cultures et cultures spéciales, grandes cultures seules, grandes cultures et production laitières, grandes cultures et production de viande.

revenu de peu d'exploitations, même si le total des pertes de revenu est équivalent.

Bien que la logique d'agrandissement prévale chez la plupart des agriculteurs, celle-ci est souvent le résultat du contexte politico-économique. L'agriculteur se voit obligé de s'agrandir mais ne le souhaite pas vraiment. Il vit dans une région avant tout agricole où les agriculteurs représentent un groupe social important et désirent le rester. La pondération de ce critère a conduit le groupe d'expert à privilégier les scénarios facilitant le maintien d'un nombre maximum d'exploitations agricoles. Cette démarche permet également d'éviter d'amplifier les effets des mesures de politique agricole.

Le groupe d'agriculteurs consulté se reconnaît également tout à fait dans ce choix politique de favoriser les faibles impacts sur un grand nombre. Cela rejoint leur désir de vivre dans un milieu où les paysans sont très présents.

6.4 Impact sur les possibilités de rationalisation

L'évaluation de ce critère est purement qualitative. Elle se base sur des éléments concrets - les mesures prévues dans chaque variante - et évalue leur articulation interne pour chaque variante afin de donner une appréciation globale de chaque variante.

Dans ce critère nous retrouvons également la logique identitaire agricole. Les agriculteurs se reconnaissent comme des professionnels travaillant de manière rationnelle. Le parcellaire actuel de la plaine, résultat d'un long processus d'aménagements et de remaniements, permet la rationalisation des travaux et l'utilisation de machines toujours plus performantes. Redessiner les parcelles dans des formes moins rectangulaires ou les parsemer d'éléments arborisés va à l'encontre de toute logique de réduction des temps de travail et des coûts tant prônée par tous les milieux économiques. Les agriculteurs ont soutenu ce critère comme pertinent, car pour eux l'exigence de compétitivité, indispensable à leur survie, l'emporte largement sur l'exigence écologique.

7. Conclusions

Les variantes de gestion intégrée de la plaine de l'Orbe doivent tenir compte de la représentation identitaire des agriculteurs. Le cas échéant, elles risquent de provoquer des phénomènes de blocage et de conflits.

L'extensification des méthodes de production est mal acceptée si elle ne s'accompagne pas de justifications fondées et surtout si elle ne propose pas de compensation. Selon l'identité de producteur qui prévaut chez les agriculteurs de la plaine de l'Orbe, il apparaît que des mécanismes de compensation fondés sur une logique du donnant-donnant ont un meilleur taux d'acceptabilité que des compensations uniquement financières. Dans la problématique environnementale, cela signifie que les agriculteurs ne sont pas opposés à toute demande des milieux de la protection de la nature, mais qu'ils souhaitent avant tout continuer de pouvoir se valoriser en produisant. Ils seraient d'accord de redonner des terres à la nature à condition d'en recevoir d'autres ailleurs.

Au niveau méthodologique, nous avons voulu montrer que sans l'analyse sociologique, il est certain que le choix des critères et leur pondération auraient été différents. Nous avons souhaité que ces critères tiennent compte de la logique et des stratégies agricoles dégagées par le diagnostic. L'objectif central était de respecter le souhait de pérennisation des systèmes manifesté par les exploitants. Cela se traduit, d'une part, par l'exploitation agricole comme niveau d'analyse et, d'autre part, par la pondération à l'intérieur des critères. Considérer le périmètre entier comme unité d'analyse plutôt que l'exploitation individuelle aurait constitué une alternative qui, à notre avis, comportait des risques socio-économiques importants. Notre choix, politique, a été de privilégier les variantes avec de faibles impacts sur un grand nombre d'exploitations plutôt que de prendre le risque de voir disparaître des entreprises familiales.

8. Bibliographie

Boéchat S., Bruhlmann M., Mastrullo J., Miéville-Ott V., Praz P. et Réviron S., 2002. Volet agricole de l'étude GESORBE. Rapport intermédiaire. Etat de Vaud, Services des eaux, sols et assainissement.

Boéchat S., Bruhlmann M., Mastrullo J., Miéville-Ott V., Praz P. et Réviron S., 2003. GESORBE: Gestion intégrée de la plaine de l'Orbe. Rapport final du groupe agriculture. Etat de Vaud, Services des eaux, sols et assainissement. 104 p.

Bonvin J., 2002. Gestion intégrée de la plaine de l'Orbe, GESORBE. Rapport intermédiaire. Etat de Vaud, EPFL-HYDRAM. 23 p.

Etat de Vaud., 2001. Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit de 1 600 000.- au Conseil d'Etat pour l'étude générale d'une politique de gestion intégrée de la plaine de l'Orbe.

Guex D., 1999. Analyse et évaluation des problèmes hydrologiques de la plaine de l'Orbe. EPFL-HYDRAM. Cycle postgrade en hydrologie. 56 p. + annexes.

Lance J.M. et Guex D., 1999. Concept général d'aménagement et de gestion de la plaine de l'Orbe. Etude préliminaire en vue de la préparation d'un EMPD. Etat actuel des connaissances sur les problèmes d'excès d'eau. EPFL-HYDRAM. 12 p.

Laufenberg C., 1997. Enjeux et avenir de la gestion des zones agricoles issues de la correction des eaux en Suisse: le cas de la plaine de l'Orbe. EPFL-URBAPLAN, diplôme d'études postgrades en ingénierie et management de l'environnement. 69 p.

Anschrift der Verfasser:

Valérie Miéville-Ott
Institut d'économie rurale, EPFZ
Antenne romande
E-Mail: valerie.mieville-ott@iaw.agrl.ethz.ch

Pierre Praz
Service romand de vulgarisation agricole
Lausanne
E-Mail: p.praz@srva.ch